

Correspondre avec un condamné à mort

Correspondre avec un condamné à mort est à la fois la plus belle et la plus douloureuse expérience que puisse vivre celui ou celle qui, armé (e) d'une simple plume, décide un jour de pénétrer cet endroit aussi impénétrable que sordide qu'est le Couloir de la Mort.

La perspective d'une mort « programmée » change forcément les données relationnelles qu'engendre un tel engagement de leur part.

S'il est vrai que de belles et profondes amitiés ont réussi à fleurir dans cet univers « déshumanisé », la plupart des membres de lifespark vous diront aussi que toute personne qui décide d'entreprendre une relation épistolaire de cette nature, doit, avant même d'avoir jeté sa première ligne sur le papier, prendre conscience de ses responsabilités vis-à-vis de son correspondant et de la charge émotionnelle à laquelle elle s'expose ; car une fois qu'elle aura franchi les grilles de ce gigantesque mouvoir, elle en deviendra à son tour l'otage dont la libération ne se fera qu'au prix d'un « meurtre légalisé » et d'une immense souffrance causée par la disparition d'un être qui lui sera forcément devenu cher au fil des années.

Ceux et celles qui décident un jour d'offrir leur amitié à portée de plume à l'un de ces êtres mis au rebut de la société, dont la vie n'a de prix que celui de la haine et de la vengeance, ne doivent pas se voiler la face : Ce qu'ils ou qu'elles s'appêtent à partager n'est rien d'autre qu'un long chemin de croix aux côtés d'un être qui, tôt ou tard, a rendez-vous avec son bourreau.

Voilà pourquoi, correspondre avec un condamné à mort est un engagement qui demande mûre réflexion car il ne peut être que jusqu'au-boutiste.

A travers une relation épistolaire, le détenu se voit donner une opportunité d'exister aux yeux de quelqu'un, de retrouver non seulement un semblant de dignité mais aussi une identité, lui qui est dépourvu d'empreinte dans le monde, de jouer un rôle d'ami, voire même de devenir un confident. Il peut s'exprimer enfin, s'abandonner à une oreille amie, compatissante. Il « renaît » à travers l'autre, puise dans l'amitié qui lui est offerte la force d'endurer sa peine, l'affection qui va lui donner le courage de faire face à son destin, et l'accompagner jusqu'à son dernier voyage.

Si commencer une relation épistolaire équivaut à produire « une étincelle de vie » dans le quotidien du condamné, l'interrompre serait perçu comme un désaveu, un abandon cruel, un retour vers le néant.

Nous ne devons jamais perdre de vue que la vie d'un ou d'une condamné (e) à mort change de manière brusque et fondamentale dès le premier jour de son incarcération. Le « couloir de la mort » est un univers de privations et de manques : manque de liberté, manque de respect, manque d'humanité, manque d'affection, manque de nourriture, manque d'hygiène, manque de sommeil, privation de sensations visuelles, olfactives, tactiles et autres. Le ou la condamné (e) passent 23 heures par jour dans une cellule « étriquée » avec trois compagnons omniprésents : la mort, l'espoir et la solitude dont la rivalité ponctue ses heures, l'agresse et le meurtrit un peu plus chaque jour. Et si le condamné sait bien qu'il n'a aucune chance de s'évader de sa prison « physique » il sait qu'il peut s'évader de son autre prison, « la solitude », par la communication avec l'extérieur, par le biais de l'écriture.

Le courrier est une activité importante pour lui qui va l'aider à combattre l'ennui et le désespoir. Il lui permet de s'auto-analyser en quelque sorte, de mieux comprendre et à réfléchir sur les actes qui l'ont amené à son tragique destin, de se confier aussi, car c'est bien connu, il est plus facile de se confier par

écrit qu'oralement.

Mais qui n'a pas connu l'angoisse de la page blanche lors de la rédaction de sa première lettre à destination du couloir de la mort ? Une fois les présentations d'usage faites, on se rend vite à l'évidence que la suite ne sera pas facile. Y-a-t-il des mots qu'il faille définitivement bannir de son vocabulaire lorsque l'on écrit à un condamné à mort ? Peut-on déceimment décrire par le menu la composition de notre repas de Noël alors que depuis des années ses papilles gustatives sont confrontées à une nourriture fast-food insipide excluant fruits et légumes frais et toutes sortes de friandises ? Peut-on déceimment lui parler du plaisir que nous procurent nos activités de plein air, lui qui passe 23 heures par jour enfermé dans une cellule de 9m2, une heure de récréation, dans un préau à ciel ouvert dont les murs sont imperméables au moindre rayon de soleil ? A t-on le droit de se plaindre de ses petits malheurs, de ses bobos, du froid ou de la chaleur, alors que ce droit lui est refusé ? Autant de questions que tout un chacun se pose, surtout au début de la correspondance. Puis, avec le temps, un vrai dialogue s'installe ; on apprend à se connaître l'un et l'autre et les questions s'estompent laissant place à la spontanéité de l'amitié née entre des êtres que rien ne destinait pourtant à se rencontrer ; des êtres différant peut-être par l'âge, la couleur, la langue la religion, mais si « humainement » semblables lorsqu'il s'agit de leurs aspirations, leurs émotions, leurs sentiments, leur souffrance physique ou morale. Très vite, nous décelons chez « l'autre » le besoin de vivre sa vie par procuration, à travers nos joies et nos tracas quotidiens.

Nous sommes conscients que nous ne pourrons jamais combler totalement les manques et les privations dont est fait l'univers des détenus (es) ; nous ne pourrons pas non plus changer le cours de leur destin, mais en revanche, nous pouvons écouter, partager, encourager, divertir et faire en sorte que chacune de nos lettres soit une source abondante d'amitié, de paix et d'espoir : « L'étincelle de vie » qui fait que le condamné ne soit plus un numéro de matricule mais un être humain à part entière qui a retrouvé respect et dignité.

Ainsi, lorsque sonnera l'heure des adieux, au-delà de la douleur, la détresse et la révolte que nous éprouverons face à une vie sacrifiée au nom d'une justice vengeresse, il nous restera « l'étincelle de vie » que notre ami de plume n'aura pas manqué de nous restituer, tel un héritage, afin qu'après son départ, nous puissions la transmettre à d'autres « mal-aimés » du Couloir de la Mort.

Correspondre avec un condamné à mort, c'est attendre sur le quai, aux côtés d'un voyageur de passage, un train que nous espérons ne jamais voir arriver. L'attente peut être plus ou moins longue ; mais avant que celui-ci n'entre en gare, nous nous serons assurés que le passager emporte dans ses bagages ce qui lui sera indispensable à son dernier voyage : l'amour, le pardon, la paix et la dignité.

Danièle Dagand - Novembre 2003